

Louis Fréchette

La voix d'un exilé



BeQ

Louis Fréchette

(1839-1908)

La voix d'un exilé

à mes amis les libéraux du Canada

[Chicago] : [s.n.], 1866 ?

La Bibliothèque électronique du Québec

Collection *Littérature québécoise*

Volume 91 : version 1.0

Louis Fréchette a publié plusieurs recueils de poésies, des drames et deux recueils de contes, *La Noël au Canada* (1900) et *Originaux et détraqués* (1892). De plus, il a fait paraître plusieurs contes dans différents journaux.

Son œuvre poétique comprend sept volumes, mais l'auteur a parfois reproduit les mêmes textes (avec quelques petits ajouts ou simplement des corrections) dans différents recueils, de sorte que son œuvre est moins abondante qu'elle n'y paraît.

La voix d'un exilé

À mes amis les Libéraux du Canada

Ô terre des aïeux ! ô sol de la patrie !
Toi que mon cœur aimait avec idolâtrie,
Me faudra-t-il mourir sans pouvoir te venger !
Hélas ! oui ; pour l'exil, je pars, l'âme souffrante,
Et, giaour errant, je vais planter ma tente
 Sous le soleil de l'étranger.

Quand, du haut du vaisseau qui m'emportait loin d'elles,
J'ai jeté mes regards sur tes rives si belles,
Ô mon beau Saint-Laurent, qu'ai-je aperçu, grand Dieu !
Toi, ma patrie, aux mains d'une bande sordide,
Haletante d'effroi, vierge pure et candide
 Qu'on traîne dans un mauvais lieu.

J'ai vu ton vieux drapeau, sainte et noble oriflamme,
Déchiré par la balle et noirci par la flamme,
Encor tout imprégné du sang de nos héros,
Couvert des monceaux d'or qu'un ennemi leur compte,
Servir de tapis vert à des bandits sans honte,
Sur la table de leurs tripots.

Je les ai vus, ces gueux, – honte à l'espèce humaine ! –
L'œil plein d'hypocrisie et le cœur plein de haine,
Le parjure à la bouche et le verre à la main,
Érigeant l'infamie et le vol en science,
Pour vendre leur pays, troquer leur conscience
Contre un ignoble parchemin.

Mandat, serment, devoir, honneur, vertu civique,
Rien n'est sacré pour eux ; dans leur rage cynique,
Ils bâillonnent la loi pour mieux la violer...
Puis, à table, viveurs ! ici, truffe et champagne !...
Grisez-vous bien, ô vous que le boulet du bague
Devrait faire seul chanceler !

Ne laissez pas monter le rouge à votre joue :
La pudeur ne vaut rien ; dans la fange et la boue
Risquez-vous hardiment fronts hauts, sans sourciller !
Accouplez-vous bien vite aux hontes de la rue...
Allons ! depuis quand donc cette engeance repue
A-t-elle peur de se souiller ?

Les traites ! s'ils gardaient pour eux seuls leurs souillures !...
Mais ils ont souffleté nos gloires les plus pures ;
Ils ont éclaboussé tous nos fronts immortels ;
Aux croyances du peuple ils ont tendu des pièges,
Et dressé leurs tréteaux, histrions sacrilèges,
Jusques à l'ombre des autels.

Mais il manque à l'orgie un nouveau camarade :
Il faut à ces roués un roi de mascarade,
Un roi de la bamboche, un roi de carnaval !
Oui, je l'avoue, il manque une chose à la fête :
Le stigmaté, il est vrai, décore bien la tête,
Mais pas comme un bandeau royal.

Eh bien ! puisqu'il le faut, – pardonne, ô ma patrie ! –
Dans les sales borbiers de la truanderie
Plongez-vous pour trouver un roi digne de vous ;
Un roi digne de vous, s'il s'appelle Cartouche,
S'il a le vice au cœur et le fiel à la bouche,
Et surtout s'il sort des égouts !

Ô Papineau, Viger, patriotes sublimes !
Lorimier, Cardinal, Chénier, nobles victimes !
Qu'êtes-vous devenus, héros cent fois bénis ?
Vous qui, sur l'échafaud, portiez vos fronts sans tache ?
Vous qui teigniez de sang les murs de Saint-Eustache ?
Vous qui mouriez à Saint-Denis ?

Que ces jours étaient beaux ! Phalanges héroïques,
Ces soldats nés d'hier, ces orateurs stoïques,
Comme ils le portaient haut, l'étendard canadien !
Ceux-ci, puissants tribuns, faisaient les patriotes ;
Ceux-là marchaient joyeux au devant des despotes,
Et mouraient en disant : C'est bien !

Ô toi qui survis seul à ces temps d'épopée,
Que ta grande âme encor si fortement trempée
Doit souffrir en voyant cet âge d'apostats !
Et tous ces cœurs d'acier qui dorment dans la tombe,
S'ils pouvaient voir aussi leur grande œuvre qui tombe,
Comme ils vous maudiraient, ingrats !

Ils ne se vendaient pas, ceux-là ! Leur âme sainte,
Fidèle à tout devoir, insensible à la crainte,
N'écoutait que la voix de nos droits outragés ;
Flagellant sans pitié les tyrans et les traîtres,
Ils ne baisaient pas, eux, les souliers de nos maîtres...

Mon Dieu, que les temps sont changés !

Oui, les temps sont changés... Chaque chose a son heure.
Maintenant du passé la grande ombre qui pleure
Jette un regard amer vers le sombre avenir...
Avec elle pleurons la gloire qui se voile,
Ou plutôt de l'exil allons suivre l'étoile :
Partons pour ne plus revenir !

Trop faible pour dompter ce servilisme immonde ;
Fuyons-en le contact ; allons de par le monde
Chercher un coin de terre où l'honneur soit resté.
Il faut l'air à mon vol, l'espace à ma pensée,
De nouveaux horizons à mon âme opprimée :
 À moi la sainte liberté !

Moderne Chanaan, ou nouvelle Ausonie,
Il est sous le soleil une terre bénie
Où fatigué, vaincu par la vague ou l'écueil,
Le naufragé revoit des rives parfumées
Où cœurs endoloris, nations opprimées
 Trouvent un fraternel accueil.

Là, prenant pour guidon la bannière étoilée,
Et suivant dans son vol la république ailée,
Tous les peuples unis vont se donnant la main ;
Là Washington jeta la semence féconde
Qui, principe puissant, fera du Nouveau-Monde,
 Le vrai berceau du genre humain.

Là, point de rois ventrus ! point de noblesses nées !
Par le mérite seul les têtes couronnées
Vers le progrès divin marchent à pas géants ;
Là, libre comme l'air ou le pied des gazelles,
La fière indépendance étend ses grandes ailes
Au centre des deux océans.

Ô bords hospitaliers, ouvrez-moi votre asile !
Ah ! pour trouver l'oubli de tout ce qui m'exile.
Que ne puis-je aussi boire aux ondes du Léthé !
Oublier !... mais comment oublier la patrie ?
Comment ne pas pleurer notre splendeur flétrie,
Notre avenir au vent jeté ?

Adieu, vallons ombreux, mes campagnes fleuries,
Mes montagnes d'azur et mes blondes prairies.
Mon fleuve harmonieux, mon beau ciel embaumé !
Dans les grandes cités, dans les bois, sur les grèves,
Ton image toujours flottera dans mes rêves,
Ô mon Canada bien-aimé !

Je n'écouterai plus, dans nos forêts profondes,
Dans nos prés verdoyants et sur nos grandes ondes,
Toutes ces voix sans nom qui font battre le cœur :
Mais je n'entendrai pas non plus, dans ma retraite,
Les accents avinés de la troupe en goguette
 Qui se marchande notre honneur.

Et quand je dormirai sous la terre étrangère,
Jamais, je le sens bien, jamais une voix chère
Ne viendra, vers le soir, prier sur mon tombeau ;
Mais je n'aurai pas vu, pour combler la mesure,
Du dernier de nos droits, cette race parjure
 S'arracher le dernier lambeau !

Envoi

Amis, suivant la route où le destin m'entraîne,
Gladiateur vaincu, j'ai déserté l'arène,
 La noble arène où vous luttez ;
Avant la fin du jour, j'ai quitté la bataille ;
Troubadour indolent, je n'étais pas de taille
 À tenir ferme à vos côtés.

Mais vous qui restez seuls sur la brèche fumante,
N'allez pas, comme moi, céder à la tourmente,
 Découragés par les revers.
Leurs soldats sont nombreux : ne comptez pas les vôtres !
Songez que Jésus-Christ n'avait que douze apôtres,
 Et qu'ils ont conquis l'Univers !

Oui, voilà ce que peut l'idée ardente et forte.
Elle n'a pas besoin de puissante cohorte
 Encor moins de canons rayés.
Champions de nos droits, guerriers de la pensée,
Oh ! n'allez pas courber votre tête lassée
 Devant ces renégats payés !

Le but est noble et grand : la lutte sera rude ;
Mais bientôt, vous là-bas, moi dans ma solitude,
 Nous verrons le jour du réveil ;
La voix des opprimés s'élève grandissante...
Demain les nations, ô liberté puissante !
 En pliant le genou salueront ton soleil !

L. H. FRÉCHETTE.

Exiles' Hermitage,
Chicago, octobre 1866.

Jugements critiques

sur *La Voix d'un exilé*

« Volume de vers satiriques dans le genre des *Châtiments* de Hugo où les imprécations contre la vilenie des “conservateurs” et la corruption des mœurs politiques québécoises succèdent aux regrets nostalgiques du *Canadien errant*. Malgré certaines fautes de goût, et grâce à l’abondance des images, à son éloquence enflammée, à la richesse du vocabulaire, ce recueil constitue un des meilleurs livres de Fréchette. »

Histoire de la littérature canadienne-française,
par Gérard Bessette, Lucien Geslin et Charles Parent.
Centre éducatif et culturel, Inc., Montréal, 1968.

« Dans le Canada de 1860, la fonction de poète n’en était pas une ni ne l’est devenue depuis. Fréchette, au surplus, n’était pas riche, et ce n’est pas quand on est pauvre qu’on peut se contenter d’écouter ses musiques

intérieures et de suivre les méandres de ses imaginations. Il décrocha donc son diplôme d'avocat et ouvrit une étude dans sa ville natale. Mais les clients se faisaient attendre. Et notre avoué se trouvait avoir des loisirs sur lesquels il n'avait pas compté, et auxquels ne s'appliquait aucunement le vers d'Horace : *Deux haec otia fecit*. Ils n'avaient, certes, pas assez de charmes pour devenir matière poétique. Si, du moins, ceux qu'il avait chantés et lancés dans le public, sous forme de mince-plaquette, lui eussent permis de prendre son mal en patience, en lui apportant quelques ressources. Hélas ! les lecteurs ne mordaient pas plus à son livre¹ que la clientèle à son bureau. Il accepta le rôle de rédacteur au *Journal de Lévis*. Mais son patron s'effraya bientôt du libéralisme dont il teintait ses articles, et le renvoya, je ne puis dire à ses dossiers, car l'avocat était sans cause. Ainsi l'avenir paraît bien sombre à notre poète. Chacune de ses ambitions semble vouée à un échec. Il aimerait s'exercer dans l'éloquence du barreau, mais l'occasion ne lui en est pas offerte. Cette carence de clientèle, a, en outre, l'inconvénient de laisser vide son gousset. Son petit volume de vers ne supplée pas, par sa vente, aux revenus professionnels. Personne ne l'achète. L'auteur n'en retire ni profit ni gloire. Le journalisme enfin, suprême refuge, en ces

¹ En fait, il s'agit du recueil *Mes loisirs* que Fréchette a publié en 1863.

temps-là, de ceux qui ne réussissaient à rien d'autre, ne lui est pas favorable. Il y a là de quoi exaspérer Fréchette, qui ne fut jamais un modèle de ténacité, de patience, ou d'assiduité à creuser le même sillon. Naturellement impulsif, mécontent des autres et de lui-même, il prend une résolution extrême, et, secouant la poussière de ses souliers, quitte son pays et s'en va à Chicago. Ce n'est plus l'humeur acariâtre d'une belle-mère qui le pousse vers l'exil, c'est le Canada tout entier conjuré contre lui. Les difficultés, tout à fait ordinaires, qu'il a rencontrées, et qui sont le lot de la plupart des débutants, son imagination les exagère, les grossit jusqu'aux proportions d'un symbole. Car, de l'autre côté de la frontière, il va se donner une attitude, bien conforme aux fantaisies romantiques : il sera le génie méconnu. La patrie, il la voit aux mains de véritables vampires. Il l'aime ardemment. Mais pourquoi faut-il qu'elle soit gouvernée par de pareils mécréants ? Ah ! le poète va prendre sa revanche de tout ce qu'il a souffert. Sa voix, que l'on n'a pas écoutée, va s'enfler et devenir un tonnerre et faire trembler ses persécuteurs : *La Voix d'un exilé*. Tel est précisément le titre qu'il choisit pour ses invectives. C'est une mince plaquette de vingt-six pages, datée d'octobre 1866 et de mai 1868, véritable poche de fiel répandue sur des ennemis problématiques ou des criminels à l'eau-de-rose. Aucun de ces hommes

politiques, que Fréchette a généreusement aspergés de sa bile, n'était si méchant. Cela n'a empêché aucun de continuer à se bien porter. *La Voix d'un exilé* constitue une monstrueuse erreur de jugement. Et l'on sourit à la lecture de ces diatribes où les déboires personnels déforment la vision à un degré inouï. Tout ce que l'on peut concéder, c'est qu'il y a là du souffle, un lyrisme échevelé, mais réel. C'est une force de la nature, passionnée, furieuse, mais une force. Il y a là une indication, un accent. Ce petit pamphlet créa une certaine sensation. Attaquer les puissants du jour éveille l'intérêt public. À ce point de vue, rien n'a plus fait peut-être pour édifier la renommée poétique de Fréchette. Il fallait ce coup de gueule pour s'imposer à l'attention de ses compatriotes. De loin, l'exilé brisait les vitres, bousculait les meubles, promenait la cravache à travers parlements et prétoires, assassinait les grands hommes, vociférait, hurlait, écumait, se haussait à la taille des prophètes pour stigmatiser ses oppresseurs. De pareils accès de violence, s'ils nous apparaissent sans mesure aucune avec leur objet, ne laissèrent pas cependant de remuer l'opinion. *La Voix d'un exilé* marque un moment très important dans la carrière de notre poète, pour d'autres raisons que sa valeur intrinsèque. C'est elle, c'est cette petite chose mystérieuse, introuvable, devenue curiosité bibliographique, que presque personne n'a vue, ni lue,

que l'on ne connaît que par de vagues échos, c'est cela qui a entouré le nom de Fréchette d'une légende. Et la légende fait partie de ce que les hommes appellent la gloire. »

Henri d'Arles, *Louis Fréchette*, par Henri d'Arles.
Toronto, The Ryerson Press, pp. 9-13.

« Une année Louis Fréchette, étudiant, fut attaché au *Journal de Québec* (1861-1862) ; cela ne l'empêcha pas de continuer à aligner des vers : le nouvelliste rimait en marge de la gazette, et, dès 1863, à vingt-quatre ans, il publiait son premier recueil : *Mes Loisirs*.

Mais la vie fut rude au jeune parnassien. *Mes Loisirs* n'enrichirent pas leur auteur. Victor Hugo et Longfellow, à qui l'étudiant avait sans doute fait hommage de son livre, lui écrivirent des lettres courtoises et flatteuses, mais le livre lui-même dormit chez le poète ou chez le libraire. Dans un article qui parut dans *le Journal de Québec*, le 4 février 1865, le correspondant du *Journal* écrit ceci à propos de *Mes Loisirs* : “Ce livre a causé fort peu de sensation, et il se vend presque pas, à preuve que le débit n'a pas encore couvert les frais d'impression.”

Une modeste situation de traducteur surnuméraire pendant les sessions du Parlement ne put suffire à équilibrer le budget de l'étudiant besogneux. Le versificateur se fit bien avocat (1864), mais il fallut courir après les causes plus encore qu'après les rimes, et Louis Fréchette attrapait celles-ci plus facilement que celles-là. Il y eut des jours sombres et affamés dans la chambre du basochien. Une nouvelle tentative vers le journalisme ne lui réussit pas davantage. Pendant l'année 1865, Louis Fréchette cumula à Lévis les fonctions d'avocat sans cause et de rédacteur au *Journal de Lévis*, que venait de lancer M. Odule Bégin. Mais le rédacteur était d'un libéralisme qui effraya le propriétaire ; celui-ci craignit de voir transformer en feuille révolutionnaire son journal, et il remercia de ses services le scribe intempérant.

La politique elle-même ne pouvait donc être bienfaisante à ce jeune frondeur impuissant à ébranler la forteresse où se retranchaient victorieusement les conservateurs. Désespérant de pouvoir trouver à Québec ou à Lévis, sinon la fortune, du moins la médiocrité dorée dont se contentent les fils de la Bohème, Louis Fréchette résolut d'aller porter ailleurs son talent et sa besace.

Les États-Unis étaient alors la terre promise de ces Canadiens qui se lassaient d'attendre chaque matin une manne dont il ne restait rien pour le lendemain. Des

milliers de compatriotes y allaient troquer contre l'or un travail qui ne profitait plus à la patrie. Louis Fréchette suivit le courant fatal : l'avocat, le journaliste, le poète partirent pour Chicago (1866). Fréchette sortit tout entier de son pays. Il emporta même avec lui le souvenir amer des désenchantements de sa jeunesse. L'exilé fut cruel pour ceux qui restaient au bord du Jourdain. Sur la terre étrangère, il lui sembla que la patrie n'était plus habitable. Dans la lumière trompeuse des horizons lointains, il vit sa province natale en proie à des politiques qui ne pouvaient que la ruiner, son cher Canada livré à des tyrans cupides. Nouvel Alceste, il s'imagina un matin qu'il s'était exilé pour n'être plus spectateur et victime de tant d'égoïstes turpitudes dont se rendaient coupables les ministres de ce temps-là. (..)

Peut-être Fréchette se souvenait-il déjà que Victor Hugo avait été, lui aussi, obligé de fuir devant les tyrannies de la politique. Il lui plut de faire de Chicago un autre Jersey, et du sein de la cité qui avait accueilli son beau désespoir, il lançait contre nos petits Napoléons les tirades vengeresses, furieuses, échevelées, qui s'intitulaient : *La Voix d'un exilé*, et qui parurent à beaucoup, et plus tard à l'auteur lui-même, une imitation trop puérile des *Châtiments*.

L'exil dura cinq ans, sans épuiser tout à fait le fonds d'amertume que la vie avait si tôt amassé dans l'âme du jeune irrité. Pendant son séjour à Chicago, et pour se

créer du travail utile, Fréchette, entre deux couplets satiriques où il essayait d'exprimer toutes ses haines sincères et factices, fit de la correspondance aux bureaux du Chemin de fer de l'Illinois Central, section des Terres ; et il fit aussi du journalisme. (...) »

Nouveaux essais sur la littérature canadienne, par Mgr Camille Roy,
Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1914, pp. 138-141.

Cet ouvrage est le 91^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.